

L'affaire des liens ou le nœud de la question

par Dominique Lahary
Jean-Paul Gaschignard

La fantaisie des éditeurs étant par nature inépuisable, les catalogues voient arriver régulièrement divers casse-tête et cas limites, auxquels ils essaient d'appliquer normes, et formats. Ah ! le jour où l'on a construit une vedette à trois noms de lieux (mais depuis la norme a changé), les joies des *Monumenta Germaniae historica* avec leurs séries, sous-séries et sous-sous-séries, et dont deux éditeurs se disputaient la publication, l'un en RFA, l'autre en RDA ! les numéros spéciaux de périodiques ! les coffrets de plusieurs disques compacts, présentant des anthologies de chansons ou d'airs d'opéra ! Or, ce qui paraît à première vue comme une affaire mineure, propre à passionner les maniaques du catalogage, pourrait bien être en réalité *le nœud de la question*, la pomme de discorde qui fait se tordre les normes, exploser les formats, épuiser les logiciels, cafouiller les réservoirs, et divaguer les politiques, si bien qu'au bout du compte, du point de vue des catalogues et de la récupération bibliographique, nous n'en sommes pas encore, loin s'en faut, à l'âge de la médiathèque.

Des normes pour analyser et dépouiller

Les monographies en plusieurs volumes

Les normes de catalogage sont bonnes filles : elles laissent le choix entre trois partis pris pour le catalogage des monographies en plusieurs volumes : la note de contenu, le catalogage à niveau et la description au niveau du sous-ensemble ou de l'unité matérielle.

Soit une monographie en 3 volumes de Michel Foucault¹. On peut dépouiller :

• par une note de contenu :

Histoire de la sexualité / Michel Foucault. – [Paris] : Gallimard, 1976-1984. – 3 vol. (211, 285, 284 p.) ; 23 cm. (Bibliothèque des histoires).

Comprend : 1, La volonté de savoir ; 2, L'usage des plaisirs ; 3, Le souci de soi. [...]

• par un catalogage à niveaux :

Histoire de la sexualité / Michel Foucault. – [Paris] : Gallimard, 1976-1984. – 3 vol. (211, 285, 284 p.) ; 23 cm. (Bibliothèque des histoires).

1 – La volonté de savoir. – 1976. – 211 p.

2 – L'usage des plaisirs. – 1984. – 285 p.

3 – Le souci de soi. – 1984. – 281 p. [...]

ce qui représente deux façons de décrire au niveau de l'ensemble.

Mais on peut aussi choisir de décrire au niveau de chaque unité matérielle :

La volonté de savoir / Michel Foucault. – [Paris] : Gallimard, 1976. – 211 p.) ; 23 cm. – (Histoire de la sexualité, 1) (Bibliothèque des histoires).

Quand on aura précisé qu'un titre particulier non significatif, dit alors titre dépendant, ne doit pas être choisi comme titre propre lorsqu'on décrit au niveau du sous-ensemble :

Histoire de la vie privée / sous la dir. de Philippe Ariès et Georges Duby. Tome 1, De l'Empire romain à l'an mil / par Peter Brown, [...]

et que l'absence de titre particulier entraîne en principe l'obligation de décrire au niveau de l'ensemble :

Lorsque l'enfant paraît / Michel Foucault. – Paris : Éd. du Seuil, 1977-1979. – 3 vol., [...]

1. Les exemples de notices bibliographiques sont réduits aux éléments nécessaires à la démonstration.

Parti pris de catalogage	Norme	Solution de format	Formats concernés	Notice bibliographique	Disponibilité	Récupération par un logiciel
Description au niveau de l'ensemble	Dépouillement en note	Champ de note de contenu	UNIMARC INTERMAC USMARC	Au niveau de l'ensemble	CD-ROM BNF OCLC	Plus aisée si le logiciel gère des liens entre notices
	Catalogage à niveaux	Sous-notices juxtaposées	« UNIMARC BN-OPALINE »		SBN	
		Sous-notices imbriquées	UNIMARC officiel		Aucun réservoir	
		Notices liées	INTERMARC UNIMARC officiel		Aucun réservoir	
Description au niveau du sous-ensemble ou de l'unité matérielle		Notice avec pseudo-lien	« UNIMARC BN-OPALE » USMARC	Au niveau du sous-ensemble et/ou de l'unité matérielle	CD-ROM BNF SBN	
		Notice mère imbriquée	UNIMARC officiel		Aucun réservoir	

on aura à peu près tout dit. Sinon que les mêmes règles s'appliquent à d'autres types de documents, tels que les séries de cartes.

Ces principes sont ceux des normes AFNOR de catalogage. Les normes anglo-américaines AACR2 (*Anglo-American cataloguing rules, 2nd edition*) présentent exactement les mêmes possibilités. Toutefois, outre-Manche et outre-Atlantique, on ne pratique guère le catalogage à niveaux.

La description des parties composantes

S'il s'agit maintenant de décrire des éléments figurant dans un document, comme les nouvelles composant un recueil ou les plages d'un disque, les normes AFNOR² ne proposent que la note de contenu :

Trois contes / Gustave Flaubert. [...]

Réunit : Un cœur simple ; Hérodiade ; La légende de Julien l'Hospitalier.

Les concertos pour violon. - [...]

Contient : Concerto en ré mineur / L. van Beethoven. Concerto en ré majeur / J. Brahms. [...]

Mais on peut imaginer de décrire les parties composantes comme des tous, par le catalogage à niveaux. Ce qui peut donner, pour un coffret de disques, trois niveaux de description, l'un pour le coffret, l'autre pour chaque disque, la troisième pour chaque plage ou ensemble de plages :

Opéra baroque : les moments forts. - [...]

2. Normes relatives à la description bibliographique : Z 44-050 (monographies), 44-066 (documents sonores), 44-067 (documents cartographiques), 44-073 (monographies, description allégée), 44-074 (monographies anciennes).

1 : Italia.

L'incoronazione di Poppea/ Claudio Monteverdi

[...]

Les notices de dépouillement

On peut enfin décrire dans une notice une partie composante d'une unité matérielle, par exemple un article de périodique, qu'il faudra alors citer en note. Les AACR2 prévoient explicitement cette possibilité, la mention du fascicule contenant l'article étant introduite en note par la mention *In*. En France, une norme AFNOR est en cours d'élaboration.

Normes, formats, logiciels

Plusieurs niveaux de problèmes pour les notices à niveaux

Si les normes de catalogage aident à interpréter les documents, les formats prévoient différentes solutions pour traiter ces difficultés. La question se complique du fait que les différents logiciels, le plus souvent, ne permettent pas d'utiliser toutes les possibilités des formats. Dans le choix d'un format, et son application, il est donc nécessaire de bien séparer ce qui est causé par le format et ce qui est causé par le logiciel.

On distingue dans le catalogage les différentes unités intellectuelles, qui peuvent s'inclure les unes dans les autres : telle œuvre sera incluse dans un recueil d'œuvres complètes ou une anthologie, par exemple.

Pour mieux comprendre les rapports entre catalogage à niveaux et informatique, il faut de plus distinguer les unités intellectuelles constituées de plu-

sieurs unités physiques (cas d'un ouvrage en plusieurs volumes), les unités physiques (volume, disque compact), les unités intellectuelles incluses dans une unité physique.

Les règles de catalogage, élaborées pour l'essentiel avant l'informatisation des bibliothèques, ont eu tendance à regrouper le maximum d'information dans la notice de l'unité la plus large, ou notice chapeau, et à laisser le minimum d'information dans les notices des niveaux les plus bas.

Cette approche, efficace pour simplifier le travail de rédaction et la lecture des fiches ou des catalogues imprimés, pose différents problèmes dans les bibliothèques informatisées.

Tout d'abord, le prêt met l'accent sur l'unité physique du document, et cela même si plusieurs notices d'exemplaires peuvent être liées à chaque notice décrivant un document (dite aussi notice bibliographique).

Il semble d'autre part assez difficile de reconstituer un affichage informatique cohérent, et facile à lire, à partir de plusieurs niveaux : les éléments contenus dans une notice chapeau varient d'un document à l'autre, les affichages sont régis par des règles qui doivent être identiques quelles que soient les notices à présenter, et il n'est pas rare de rencontrer trois niveaux d'unités intellectuelles, emboîtés les uns dans les autres. LIBRA avait toutefois correctement résolu ce problème.

Enfin, l'exportation de notices à niveaux suppose de réunir, lors de la préparation du fichier à transférer, les notices des différents niveaux, grâce aux zones de liens. Cette opération complique beaucoup la confection du fichier à exporter.

Les fournisseurs de logiciels ont donc tendance à simplifier la structure des

notices : du point de vue informatique, la meilleure solution est un seul niveau de notices, correspondant à l'unité physique. Cependant, la recherche documentaire demande au contraire de faire apparaître les unités intellectuelles, de façon compréhensible par le lecteur. On se dirige de plus en plus vers des solutions rassemblant l'essentiel de la description au niveau de l'unité physique, les unités intellectuelles apparaissant grâce aux structures des index.

Trois exemples de cette évolution : certains fournisseurs proposent un « catalogue analytique » pour les documents sonores et les dépouillements de périodiques – il ne s'agit pas de créer une notice autonome, mais simplement de lier certaines données dans les index ; d'autres, dans le même but, indexent les zones de notes ; d'autres, enfin, complètent la notice par des tables de concordance entre auteurs et titres – ces tables ne font bien sûr pas partie du format.

Vraisemblablement, les structures actuelles des index – un seul index par type d'entrée, titre, auteur, etc. – sont encore insuffisantes. Les solutions les plus adaptées feront sans doute intervenir des index emboîtés : fonctions permettant d'appeler les titres liés à partir d'un titre, index où une seule entrée rassemble toutes les fonctions d'un auteur, avec un choix permettant ensuite de choisir sa fonction (auteur principal ou préfacier, chef d'orchestre ou interprète...). Les différents formats prévoient tous des solutions pour les niveaux et dépouillements, dans l'ensemble relativement complexes.

UNIMARC propose d'emboîter les notices entre elles, grâce aux champs de liens 4XX. La notice d'un volume contenant des œuvres d'auteurs différents devrait avoir la structure suivante : label – ISBN et zones codées – 200 a titre de

l'ensemble *f* mention de responsabilité – 210 zone de l'édition – 215 collation – 464 (niveau du dépouillement) \$1 200 a titre de l'œuvre contenue *f* mention de responsabilité de l'œuvre contenue 700 vedette de l'auteur de l'œuvre contenue... Le \$1 après l'étiquette de la zone de liens introduit une deuxième notice, emboîtée dans la première. La description de l'ensemble se poursuit après la fin de l'emboîtement.

La structure actuelle d'UNIMARC ne permet que deux niveaux de description, ce qui est insuffisant pour certains documents particulièrement complexes (coffrets de plusieurs disques d'anthologies ayant chacun un titre propre...).

Il semble qu'aucun des logiciels actuellement vendus en France ne permette de tels emboîtements – de les intégrer et d'en tirer parti pour la recherche documentaire. Les bibliothèques sont donc obligées de simplifier la structure des notices. L'IFLA travaille à une évolution d'UNIMARC, avec un développement plus grand des niveaux.

INTERMARC propose une structure très proche des normes françaises de catalogue : notice chapeau et notices de niveaux inférieurs sont indépendantes, et reliées par leurs numéros de notices qui apparaissent en tête de zone s'il y a des liens. L'exemple suivant tente d'illustrer cette proposition un peu aride : le même ouvrage à plusieurs œuvres contenues sera catalogué en :

1. une notice chapeau NV1 : label et zones codées – 100 auteur de l'ensemble – 245 a titre de l'ensemble *f* mention de responsabilité – 260 zone de l'édition – 280 collation...,
2. une notice de dépouillement : label et zones codées – 100 auteur de l'œuvre contenue – 245 a titre de l'œuvre contenue *f* mention de responsabilité – 461 (lien avec l'ensemble) numéro de la notice chapeau *t* titre...

On voit que les différentes notices liées peuvent être affichées séparément, mais qu'il est très difficile de les réunir sur le même écran.

Cette structure permet jusqu'à trois niveaux de description. Actuellement, seule la BNF catalogue en INTERMARC en utilisant sa structure à niveaux. Encore a-t-elle un temps abandonné le catalogage à niveaux pour les livres, et ne fait-elle maintenant dans ce cas que des notices chapeaux très simplifiées, qu'elle n'exporte pas. La structure à niveaux d'INTERMARC n'est pleinement utilisée que dans les notices de documents sonores de la base BN-OPALINE.

LC-MARC, adopté par plusieurs bibliothèques départementales et par de plus en plus de bibliothèques universitaires, prévoit des solutions plus simples qu'UNIMARC et INTERMARC, par des champs de vedettes secondaires, par exemple : 777 (autre document inclus dans la même unité) a auteur de l'œuvre contenue t titre de l'œuvre contenue. Les logiciels ne permettent pas non plus d'exploiter pleinement ces données.

Échapperons-nous un jour à « Carmen, Mozart »³, et cela en respectant les formats ? Sans doute, mais pas tout de suite. Tels qu'ils sont définis, les formats permettent beaucoup de solutions, mais les logiciels sont aujourd'hui limités. Tous sont appelés à évoluer : les logiciels, par une meilleure adaptation aux besoins de la recherche documentaire ; les formats, sous l'effet de l'usage qui en est fait et des contraintes des systèmes informatiques.

Une histoire française

Le décor étant planté, nous allons voir comment la question a été gérée en France du point de vue de la diffusion de l'information bibliographique institutionnelle⁴.

INTERMARC et les liens

Le format INTERMARC utilisé par la Bibliothèque nationale, qu'il s'agisse d'INTERMARC(M) pour les monographies imprimées ou d'INTERMARC(AV)

3. Carmen, Mozart : soit un disque d'extraits d'opéras avec un air de *La flûte enchantée* et un air de *Carmen* ; Mozart et Bizet sont sortis en auteurs, *La flûte enchantée* et *Carmen* en titres ; tous les auteurs sont indexés avec tous les titres : il devient possible de trouver « Carmen, auteur Mozart » sur un écran de consultation.

4. Voir dans ce numéro l'article sur les UNIMARC et le point de vue de Philippe Le Pape « Pour l'UNIMARC ».

pour les documents sonores et audiovisuels, offre toutes les possibilités de liens hiérarchiques : lien d'une monographie décrite isolément vers une notice d'ensemble de type « monographie en plusieurs volumes » (zone 461), sous-notices de dépouillement à l'unité matérielle (zones 860 et 861), de dépouillement analytique à l'unité intellectuelle (zones 821 et 823).

Comment la BN a perdu le catalogage à niveaux

Dans la base BN-OPALE, les possibilités de liens hiérarchiques offertes par le format INTERMARC sont très peu utilisées, les notices étant le plus souvent établies au niveau de l'unité matérielle (équivalent INTERMARC de l'exemple 3).

L'abandon du catalogage à niveaux, rendu possible catalogiquement après parution de l'ISBD(M) révisé, est lié à des impératifs de gestion et d'échange.

Le Dépôt légal et la gestion des magasins exigeaient un traitement au volume. Introduire ensuite un catalogage à niveaux aurait compliqué le traitement. En outre, la Bibliothèque nationale du Canada, qui catalogue selon les normes anglo-américaines AACR2, ne pouvait récupérer des notices françaises de monographies en plusieurs volumes réparties sur plusieurs niveaux⁵.

Comment UNIMARC a été trahi une première fois

Quand il s'est agi de diffuser ces notices sur CD-ROM, est intervenue une obligation du ministère de tutelle, celui de la Culture : cette diffusion devait se faire, en application du schéma directeur de l'information bibliographique, en UNIMARC.

Comment traiter alors du dépouillement ? UNIMARC propose deux solutions : le lien ou l'imbrication. La première solution n'était guère praticable : il est difficile d'échanger des notices liées⁶. La seconde a été jugée informa-

tiquement trop complexe. On a donc aménagé UNIMARC en transformant les champs de lien, notamment le champ 461 (lien ascendant) en champ ordinaire comportant les sous-champs \$t pour le titre, \$v pour le numéro de volume ou de tome et \$y pour l'ISBN du niveau de l'ensemble. A charge pour les logiciels importateurs de ménager un accès titre et, en cas d'affichage du pavé ISBD, d'insérer cet élément dans la zone de la collection.

Ainsi est né ce qu'on a appelé « l'UNIMARC BN », et qu'il faudrait plutôt (on verra ci-dessous pourquoi) surnommer « UNIMARC BN-OPALE ». Il consiste en la transformation des champs de lien en champs ordinaires et en l'utilisation limitée du format à un certain nombre de champs et sous-champs énumérés dans la documentation fournie aux abonnés du CD-ROM de la *Bibliographie nationale française*.

Les constructeurs de logiciels présents sur le marché français se sont donc calés sur cet « UNIMARC », qui est devenu, de fait, et jusqu'à nouvel ordre, le format d'échange français de référence.

Comment BN-OPALINE a réhabilité les niveaux

Il se trouve que la Bibliothèque nationale, après avoir créé la base BN-OPALE pour les monographies imprimées, a constitué pour les « non-livres » (documents sonores, images fixes et animées, cartes et plans, etc.) une autre base, BN-OPALINE. Dans cette base, pour laquelle le même format INTERMARC est utilisé, les dépouillements analytiques sont largement utilisés, notamment pour la description des documents sonores, qui peuvent être décrits à trois niveaux : la mère (par exemple le coffret), la fille (par exemple le disque) et la petite-fille (par exemple la plage).

Comment UNIMARC a été trahi une seconde fois

Mais, quand il s'est agi de diffuser ces notices, est à nouveau intervenue la tutelle ministérielle, qui a imposé deux choses : diffusion seulement sur serveur et non sur CD-ROM, diffusion en UNIMARC.

Le système importateur dispose d'un système de dédoublement évitant de créer un doublon de la mère, et lui affectant bien la seconde fille. C'est trop complexe pour servir de standard sur le marché, même si de telles fonctionnalités ne sont pas inimaginables puisqu'une partie déjà des systèmes dispose d'une procédure de dédoublement.

Comment rendre compte dans une seule notice UNIMARC de trois niveaux de description, par exemple une grand-mère et trois mères ayant chacune une dizaine de filles ? C'était en tout cas impossible en UNIMARC BN, qui n'admettait que des « liens » réduits à un titre et à un numéro. D'autre part, la structure à imbrication a été jugée impropre à la description à trois niveaux. Il a donc fallu, une seconde fois, aménager UNIMARC.

La solution retenue a consisté à faire figurer dans une même notice trois niveaux de description. Et c'est ainsi que la notice informatique présente absolument la même structure qu'une notice ISBD à niveaux, les normes AFNOR ne limitant pas *a priori* le nombre de niveaux.

Une notice à niveaux de format UNIMARC BN-OPALINE se présente donc de la façon suivante :

- un « chapeau » composé d'une série de champs de 001 à 999 ;
- puis la première sous-notice du second niveau, avec tous ses champs de 002 à 999, introduite par un champ (002) ;
- puis la première sous-notice de troisième niveau, introduite par un champ (003) ;
- suivie de toutes ses sœurs, introduites de même ;
- puis la deuxième notice de deuxième niveau, introduite par un champ (002) ;
- suivie de toutes ses filles, introduites par un champ (003) ; etc.

Étonnement des bibliothécaires qui découvrent ce format inédit lors du Salon du livre de 1992. Agacement des constructeurs, dont la moulinette UNIMARC BN-OPALE ne peut plus servir sur ce format, et qui doivent en faire une autre. Nous retrouvons là la problématique développée dans la partie précédente : les logiciels gérant des liens entre notices bibliographiques vont pouvoir traiter assez facilement l'UNIMARC BN-OPALINE : après importation, il leur suffit de casser la notice à deux ou trois niveaux en autant de notices que d'unités décrites et de les lier hiérarchiquement. Pour les autres, l'opération est plus délicate, puisqu'il faut en quelque sorte aplatir une notice en relief tout en conservant l'illusion du relief, en se gardant notamment du syndrome Carmen-Mozart.

Il se trouve que les concepteurs de logiciels de bibliothèque ne se sont guère empressés de construire une nouvelle moulinette, car ces notices de troisième type ne sont actuellement disponibles qu'en ligne, et qu'il y a bien peu de candidats au branchement. mais ceci est une autre histoire.

5. A une époque où le schéma directeur de l'information bibliographique en France - qui a conféré à la BN un rôle national dans la diffusion de notices - n'avait pas encore vu le jour, celle-ci a été amenée à privilégier la récupération de ses notices par ses homologues étrangères, notamment anglo-saxonnes, qui étaient ses seules clientes.

6. UNIMARC prévoit l'éventualité d'importation de notices liées puisque en position 7 du label figure le niveau bibliographique et qu'on peut même signaler en position 5 les notices filles pour laquelle la notice mère a déjà été fournie. Mais cela supposerait que la sélection se fasse au niveau de la fille et que la mère soit automatiquement fournie, et qu'à la prochaine importation d'une fille de la même mère le

De l'intérêt de ne pas accorder une importance exagérée à l'étiquette

De cette aventure, il est permis de tirer une leçon : l'étiquette n'est rien, la structure est tout. L'étiquette, c'est ce nombre à trois chiffres qui permet d'identifier les champs d'un format MARC. L'État a cru mener une politique de normalisation de la fourniture de notices en faisant la police des étiquettes. Mais il a laissé se développer derrière leur apparente cohérence des structures différentes, voire opposées. Transformer un champ 245 (zone du titre et de la mention de responsabilité en INTER-MARC, USMARC, UKMARC) en champ 200 (son équivalent en UNIMARC) est un remaniement aisé. Récupérer une notice à trois niveaux, que les sous-notices soient juxtaposées ou imbriquées, n'est pas une mince affaire.

Conclusion

Un format d'échange peut avoir un effet unificateur. Cet effet, certainement voulu par les initiateurs du schéma directeur de l'information bibliographique, a joué à plein dans l'exemple des monographies. Mais il n'a pas joué pour les non-livres, d'abord parce qu'il n'y avait pas de fourniture de notices, ensuite parce qu'il a été établi un format d'échange différent de celui des livres. Chaque logiciel a donc pu développer ses propres stratégies de dépouillement, essentielles pour les non-livres, sans référence imposée par le marché (car c'est par les demandes du marché, c'est-à-dire des bibliothèques, conditionnées par les décisions institutionnelles, que les effets unificateurs peuvent jouer sur les constructeurs). Il y a donc dispersion absolue des solutions proposées par les différents logiciels, et, partant, des pratiques de catalogage, alors qu'en se privant de ce moyen de diffusion

massive qu'est le CD-ROM, l'État laisse se développer une concurrence qui propose d'autres solutions de dépouillement.

On l'aura compris : l'affaire des liens n'est pas seulement technique : elle est politique. Puisse la Bibliothèque nationale de France opérer l'indispensable mise en cohérence de la fourniture de notices, quelle que soit la nature des documents décrits, afin de répondre à la demande des bibliothèques informatisées dont la plupart disposent, et c'est heureux, d'une seule base bibliographique « multi-support »⁷.

7. L'adjectif « multimédia », fort en usage chez les bibliothécaires, n'est aujourd'hui plus de mise puisque le monde de l'informatique a définitivement popularisé une autre acception de ce terme.

Les dépouillements dans quelques réservoirs autres que BN-OPALE, la *Bibliographie nationale française* sur CD-ROM et BN-OPALINE

OCLC

Conformément aux usages nord-américains qui écartent le catalogage à niveaux, les dépouillements sont effectués par note de dépouillement, éventuellement complétés, notamment pour les documents sonores, par des champs d'accès auteur-titre permettant au logiciel d'établir des procédures de recherche évitant le syndrome Carmen-Mozart.

ELECTRE

Les notices en format ELECTRE propriétaire sont le cas échéant à deux niveaux, mais avec une seule sous-notice à la fois : on nous représente pour chaque fille un couple mère-fille. Dans la conversion en UNIMARC proposée par le Cercle de la librairie, on perd le titre d'ensemble.

GAM

Les dépouillements apparaissent en note.

LIBRA

Les bibliothèques ayant participé au réseau LIBRA disposaient de notices à niveaux conformes à l'UNIMARC officiel. Pour celles qui ont migré sous un autre système, un des problèmes de la reconversion de leur base a été d'éviter « la perte des chapeaux ».